

**Demande d'examen au cas par cas préalable  
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection  
de l'environnement

Ce formulaire complété sera publié sur le site Internet de l'autorité administrative de l'Etat  
compétente en matière d'environnement

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception

Dossier complet le

N° d'enregistrement

4/102/2017

2017. 999. DP. 00361

1. Intitulé du projet

Réhabilitation de centrale hydro-électrique de l'ancien moulin JOUHATOU  
situé sur la rive gauche de la Loire au lieu-dit LEYRET commune de  
ROCHE-EN-REIGNER (Haute-Loire)

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MA-ENERGIES

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

ASTIER Charles et MALLET Bernard (co-gérants)

RCS/SIRET

5 2 2 1 4 0 7 3 7 0 0 0 2 0

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et  
dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
"25"	Puissance maximale brute installée 340 kW Puissance électrique maximale 250 kW

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Le projet consiste à utiliser l'ancien bauge d'une hauteur de 1,30 m  
en le surélevant de 1m grâce à des clapets automatisés.

La continuité écologique sera assurée par :

- des turbines ichtyocompatibles (vis d'Archimède ou VLT)
- des clapets automatisés qui s'effaceront lors des crues pour permettre le  
transit des matériaux.
- deux dispositifs de montage, l'un en rive gauche associé aux turbines,  
l'autre en rive droite dans le bras du débit réservoir qui représentera  
1/3 du module de la Loire.

Hauteur de chute = 2,30 m, débit maximum turbiné = 15 m<sup>3</sup>

## 4.2 Objectifs du projet

- Développer les énergies renouvelables dans le cadre des objectifs que la France s'est fixés vis-à-vis de l'Europe.
- Réaliser un projet hydroélectrique exemplaire qui assure la continuité écologique dans le cadre de la réglementation.
- Financer un projet rentable pour tous.
- Restaurer un site qui date de 1309 (voir étude sur le fondé en titre)

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 dans sa phase de réalisation

Le barrage prend appui en rive droite sur la commune de VORGEY et en rive gauche sur la commune de ROCHE-EN-REIGNER.

Ces deux côtés sont accessibles en traversant des terrains agricoles et naturels. La durée des travaux est estimée à 7 mois (avril à octobre).

1<sup>ère</sup> phase = les travaux démarquent en rive droite dans le débit réservé (réhabilitation du seuil, construction des passe à poissons et de la passe à canoës). La circulation des poissons et le transit des matériaux se feront alors naturellement dans le bras de la Loire en rive gauche.

2<sup>ème</sup> phase = lorsque le bras du débit réservé sera opérationnel les travaux basculeront en rive gauche pour reprise du seuil, installation des clapets, installation des machines et construction du bâtiment de la centrale.

### 4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Cet aménagement fonctionnera au fil de l'eau avec un débit d'équipement de  $15 \text{ m}^3$  sous  $2,30 \text{ m}$  de chute pour un module de  $25 \text{ m}^3$ .

L'ensemble sera automatisé pour garantir le débit réservé situé dans le bras rive droite d'une longueur de  $70 \text{ m}$ .

En période de crue, pour des débits supérieurs aux débits d'équipement, les clapets s'abaissent progressivement de façon automatique jusqu'à l'effacement total pour assurer le transit sédimentaire.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?  
 La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Autorisation au titre de la Loi sur l'Eau.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
hauteur de chute = 2,30m débit turbiné max = 15m <sup>3</sup> module de la loue = 25m <sup>3</sup> Passe à Poissons dans DR = 3m <sup>3</sup> Passe à Poissons Vers Turbine = 0,50m <sup>3</sup> débit réservé = 3m <sup>3</sup> tronçon court-circuité = 70m longueur du barrage = 60m	Puissance max brute = 340kW Puissance électrique max = 250kW raccordement au réseau public = BT

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)  
d'implantation

lieu-dit LEYRET  
 commune de  
 ROCHE-EN-REIGNER  
 Parcelle AT600  
 Parcelle AT532

Coordonnées géographiques<sup>1</sup> Long. 3° 96' 58" 93 Lat. 45° 20' 21" 11

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° :

Point de départ : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée : Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

ROCHE-EN-REIGNER  
 VOREY

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui  Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ? Oui  Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ? Oui  Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

### 5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Rive droite = terrains agricoles, terrains naturels ;  
Rive gauche = terrains agricoles, terrains naturels, bois-

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui



Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :  
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

Carte communale approuvée

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui



Non

### 5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet <http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	ZNIEFF II Haute vallée de la Loire.
en zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	prescrit
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Z.P.S 48 gorges de la Loire
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux turbidées sont restituées.
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Loire est classée en liste 1 et 2. L'installation doit garantir la continuité écologique ; elle doit assurer la préservation de la vie piscicole grâce à un débit réservé acceptable. Ces aspects ont été traités en amont (voir étude sédimentaire.)
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>Crues</i>
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<i>La centrale sera insonorisée .</i>
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<i>Par ailleurs, il n'existe aucune habitation à proximité.</i>
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Pollutions</b>	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

#### 7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Nous avons mis en service en 2005 une centrale hydroélectrique comparable à cette nouvelle installation qui se situe 2 km en aval de ce nouveau projet.

Les risques et les impacts liés à cette future installation sont donc identifiés et ont été intégrés à cette nouvelle étude.

Nous pensons que l'actualisation de la notice d'impact du premier projet devrait permettre de réaliser une centrale hydroélectrique exemplaire en concertation avec les services de l'Etat.

## 8. Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

	Objet
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

### 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

	Objet
*	Annexe n°1
*	Plan de situation
*	Etude hydraulique avec Plan de localisation et implantation
*	Prise de vue du Projet
*	Etude sur les origines du moulin (fonds d'entité)
*	Etude du transport solide et estimation de l'impact
*	Copie CR du SAGE Loire Amont sur avis favorable pour moulin Touatou

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

X

Fait à

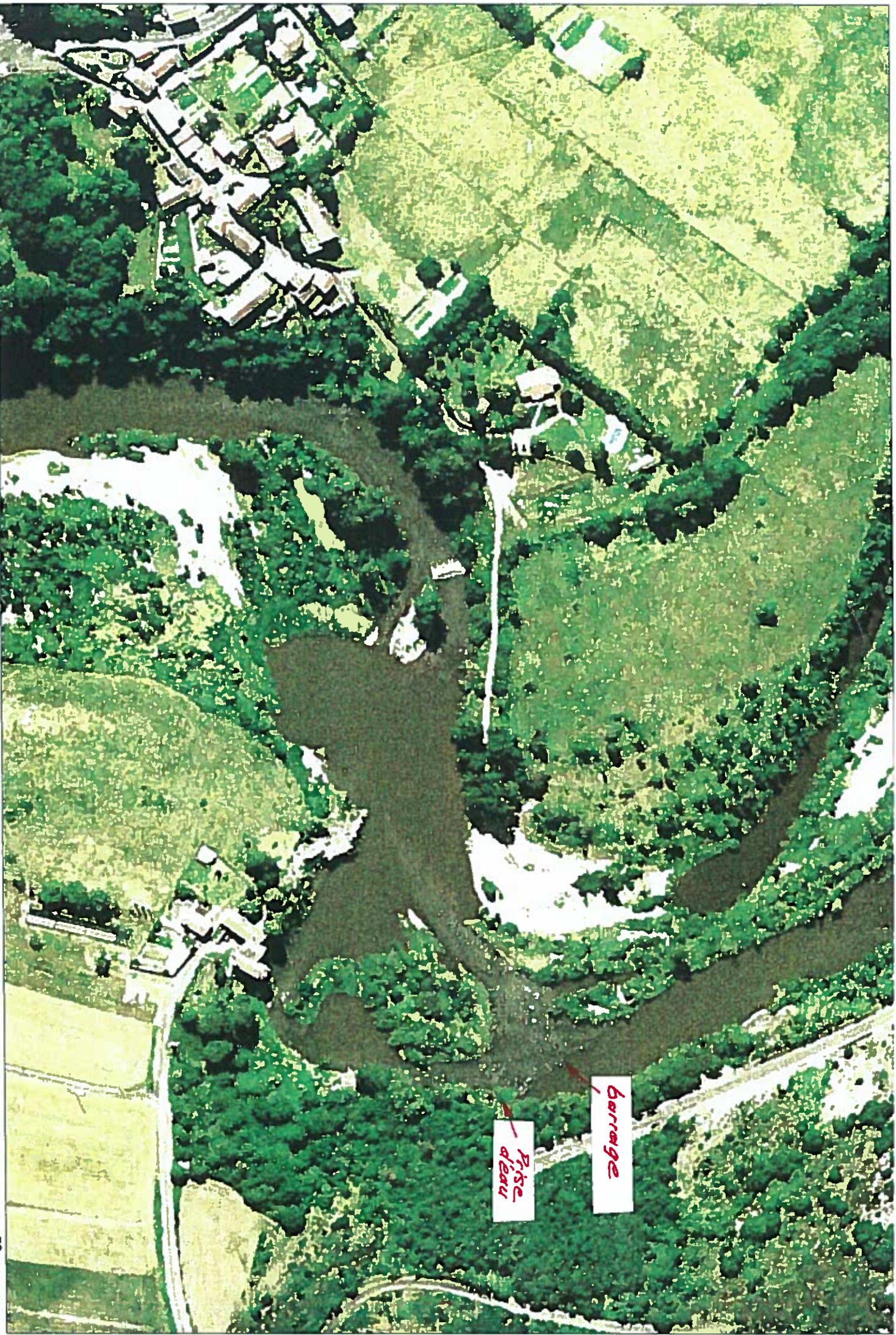
Chauvigné

le

12 février 2017

Signature

E. Nallet



*Pan de situation*

50 m

# MOULIN DE LEYRET

## ETUDE HYDRAULIQUE DE LA LOIRE

Cahier des charges des levés topographiques et bathymétriques



Ou se situent les points ...  
de combien de m en amont de la digue de l'affleurement ...  
vont 2 14,20

# LOCALISATION DES PROFILS EN TRAVERS A LEVER A MINIMA



1/10 - Les coordonnées des lieux des bornes sont indiquées dans le tableau ci-dessous. Les points sont donnés à titre indicatif.

RG

RD

Au moins 1 point au-dessus de la cote de référence

Lignes de force de la topographie

Cote de référence : 535 à l'amont et 530 à l'aval

Fil d'eau

Fil d'eau

Bathymétrie

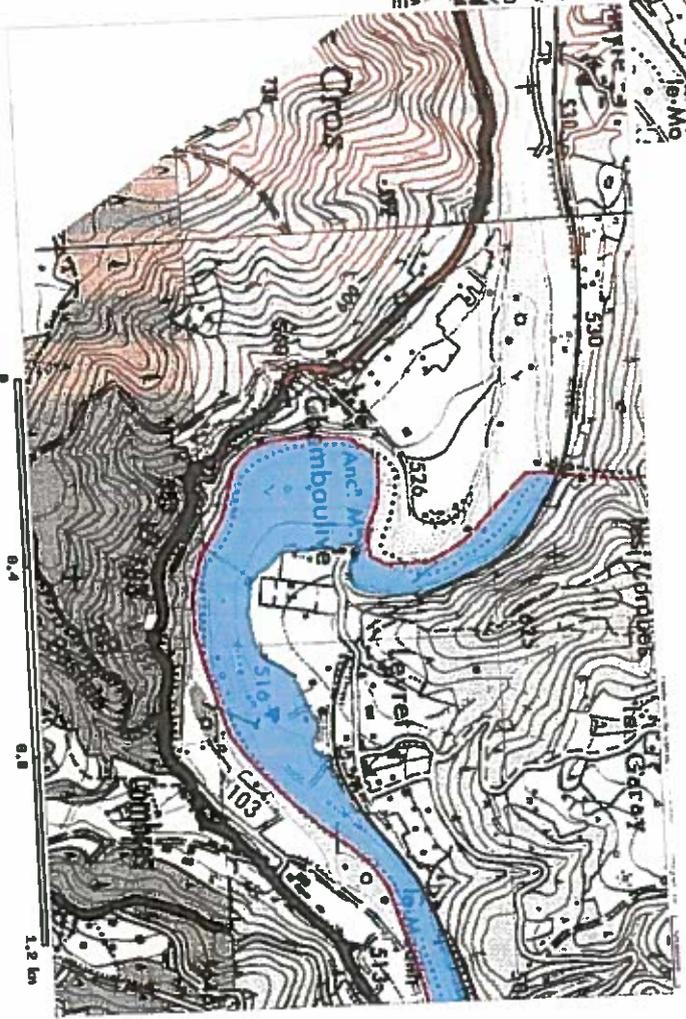
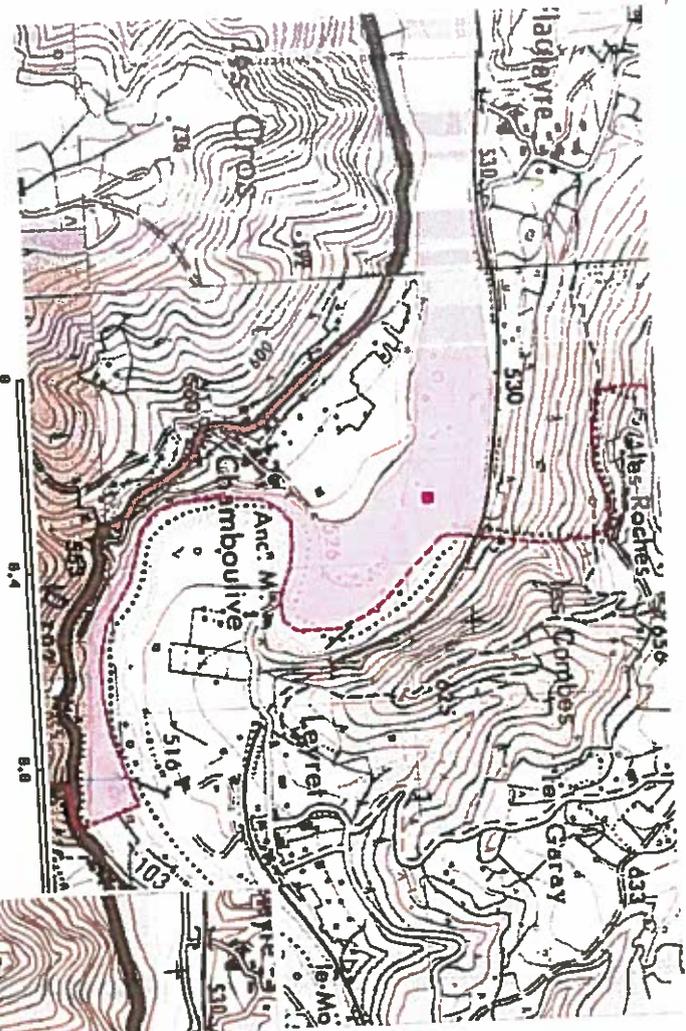
Bathy.

Reliever toutes les ruptures de pente et points singuliers

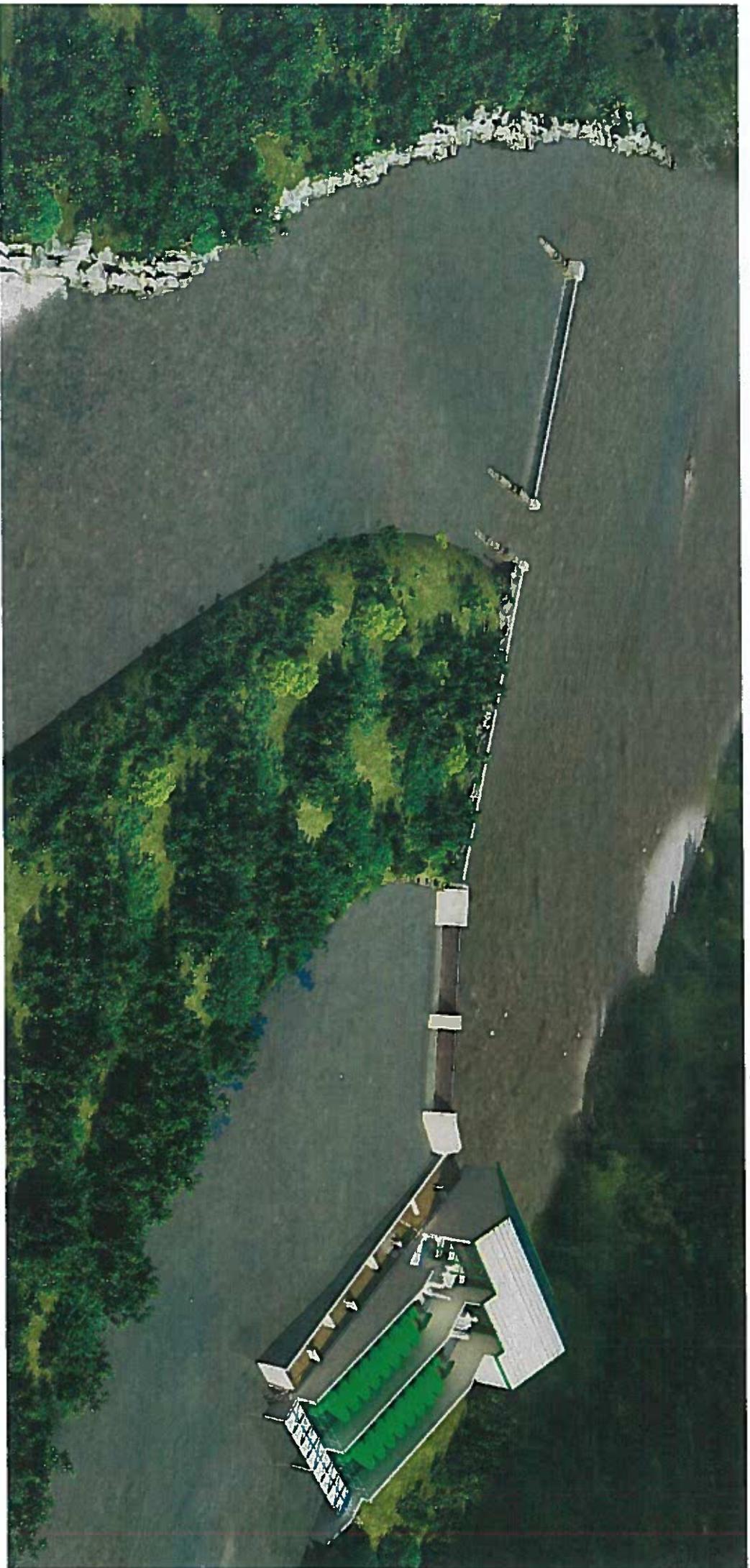
Levers topographiques

- Point singulier à lever
- Point sur versant au-dessus de la cote de référence à lever
- Point en limite du miroir à lever
- Point bathymétrique à lever

# CHAMPS D'INONDATION INDICATIF (PPRI)

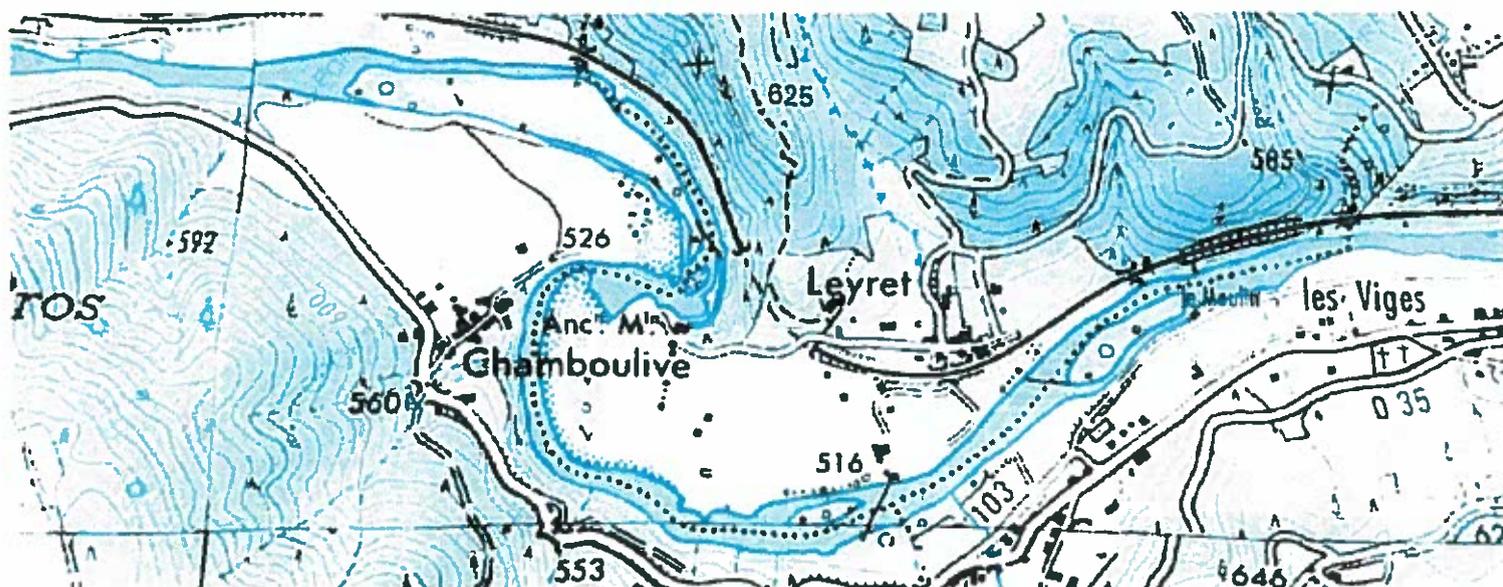


Les levers doivent couvrir tout le champs d'inondation défini à titre indicatif sur les cartes ci-dessus.



Vue du projet

**ETUDE SUR LES ORIGINES DU MOULIN  
de LEYRET appelé « Moulin JOUATOU »  
commune de ROCHE-en-REGNIER (Haute-Loire)  
situé sur la rive gauche de la Loire.**



La carte ci-dessus donne la position de trois barrages :

- Le barrage du moulin de Leyret appelé aussi moulin Jouatou
- Le barrage du moulin de Leyret appelé aussi moulin Duranton
- Le barrage du moulin des Vigés appelé aussi le Grand Moulin

**Notre étude concerne le moulin de Leyret appelé actuellement moulin Jouatou**

... par ou compte de... Sa deant un p...  
quest de la Loye: la part de... Jusques au...  
la... de... de... de... de... de...  
est... la part... de... de... de...  
... la... de... de... de... de...  
... que... de... de... de... de...

partage du 11 juin 1567

### III ) Conclusion

Il résulte de cette étude que le moulin de Leyret sur la commune Roche en Regnier appelé tour à tour moulin Jouatou ou moulin de Révolvy existe depuis au moins 1309